

VI – AVIS

VI.1 AVIS AU TITRE DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

VI.2 PROCES VERBAL DE LA REUNION D'EXAMEN CONJOINT DES
PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

VI.3 AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

VI.4 AVIS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CHARGE DE L'ELABORATION DU
SCOT

VI.5 ACCORD DU PREFET DE LA VENDEE A L'OUVERTURE A
L'URBANISATION AU TITRE DE L'ARTICLE L142-5 DU CODE DE L'URBANISME

VI.6 AVIS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE AU TITRE DU CODE RURAL

VI.7 AVIS DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE AU TITRE
DU CODE RURAL